

Dijon, le 12/07/2021

COMMUNIQUE DE PRESSE

Célébration de la Fête Nationale Organisation du défilé du 13 juillet à Dijon

Les festivités du 14 juillet constitueront l'un des premiers grands moments patriotiques depuis le début de la crise sanitaire avec notamment l'organisation d'un défilé militaire le 13 juillet au soir, Cours Général de Gaulle à Dijon.

Organisé sous l'autorité du délégué militaire départemental, avec l'appui de la municipalité de Dijon, le défilé sera ouvert par le passage aérien d'un avion de chasse Mirage 200-5 et d'un hélicoptère EC135 de la section aérienne du groupement de gendarmerie.

Ensuite, parmi les troupes à l'honneur défileront :

- pour l'Armée de Terre, le 511^e Régiment du Train d'Auxonne,
- pour la Marine nationale, la préparation militaire marine de Dijon,
- pour l'Armée de l'Air, l'élément air rattaché et l'escadrille Air Jeunesse (EAJ) de Dijon,
- des sapeurs-pompiers du service départemental d'incendie et de secours de la Côte-d'Or,
- la région de gendarmerie de Bourgogne-Franche-Comté,
- l'école de gendarmerie de Longvic,
- un détachement de la direction interrégionale des services pénitentiaires de Dijon,
- un détachement de la direction départementale de la sécurité publique de la Côte-d'Or,
- un détachement de jeunes volontaires participant au Service national universel,
- une délégation de bénévoles de la Croix-Rouge française et de l'association départementale de la Protection Civile.

Si en raison de l'amélioration de la situation épidémique, la majorité des mesures de freinage de l'épidémie de COVID19 ont été levées le 30 juin sur l'ensemble du territoire métropolitain, les gestes barrières et la distanciation physique doivent continuer à être scrupuleusement respectés. Le port du masque sera donc obligatoire tout au long du parcours ainsi que dans les tribunes (pas d'obligation de présenter un pass sanitaire).

Le cours Charles de Gaulle sera interdit à la circulation à compter de 19 heures.

Pour célébrer ensemble cet événement, restons mobilisés pour nous protéger. Les centres de vaccination du département continuent de vous accueillir, y compris sans rendez-vous.